



# LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE



## BAIE DE SOMME 3 VALLÉES

Comité technique élargi scénarios

25 mai 2018

# Déroulé du comité technique

1

## Quelle ambition démographique à l'horizon du SCoT ?

- ✓ *La définition du point mort*
- ✓ *Les scénarii de développement*
- ✓ *Les prémisses d'une réflexion spatialisée*



# 1

**Quelle ambition  
démographique à l'horizon  
du SCoT ?**

# Les scénarios de développement : un premier pas vers le PADD

- Un outil d'aide à la décision qui fixe un objectif quantitatif/un niveau de développement souhaité pour le territoire du SCoT à l'horizon 2035
- Un préalable à la définition du projet politique en phase PADD
- Une démarche qui doit se situer entre le niveau d'ambition et les potentialités foncières du territoire
- Une première base pour la ventilation des objectifs de construction de logements dans le Document d'orientations et d'objectifs

## 1.1

# Le point mort ou seuil d'équilibre

# Qu'est-ce que le point mort?

Le Point Mort correspond à l'évaluation des besoins minimum en logements, soit des besoins liés uniquement au maintien de la population

Les 4 postes du Point Mort sont les suivants :

- Le desserrement des ménages
- La variation des résidences secondaires
- La variation de la vacance
- Le renouvellement du parc

La création de nouveaux logements peut également répondre aux besoins liés à l'augmentation de la population :

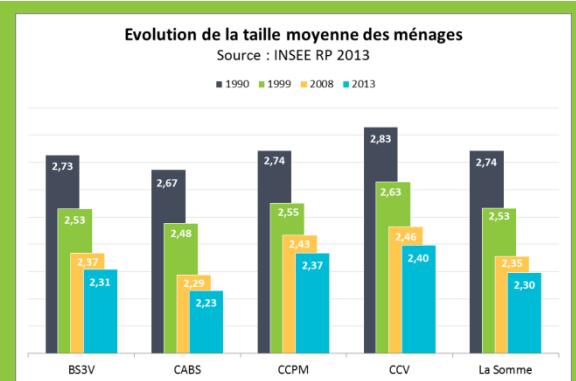
- Les naissances sur le territoire
- Les arrivées de nouveaux ménages s'installant sur le territoire

# Qu'est ce que le desserrement des ménages?

- Il correspond aux besoins en logements liés à la **baisse de la taille moyenne des ménages**.
- Il est lié à plusieurs phénomènes démographiques et sociologiques.
  - ✓ Le **vieillissement de la population** (de plus en plus de personnes vivent longtemps seules),
  - ✓ La **décohabitation des jeunes**,
  - ✓ L'éclatement des ménages liés aux **divorces et séparations**.
- Le besoin peut être négatif dans certains cas :** arrivées de familles importantes sur un territoire, tension du marché très élevée (difficultés de décohabitation, sur-occupation dans les logements).

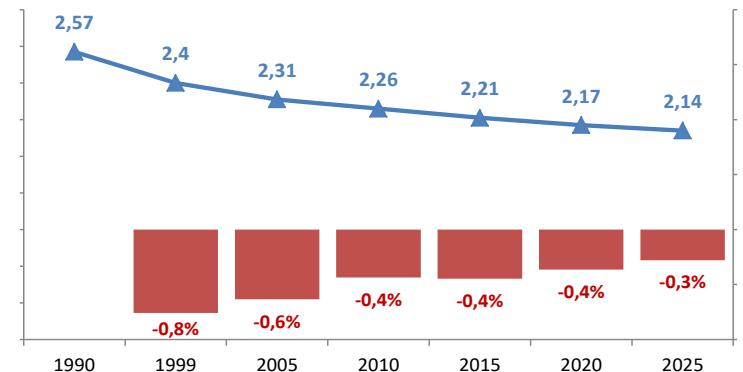
## Situation observée sur le territoire du SCoT

En lien avec le vieillissement de la population, la taille moyenne des ménages diminue. Le rythme de desserrement est élevé (-0,63% par an).



Perspectives d'évolution de la taille moyenne des ménages à l'échelle nationale  
Source : calculs du SOeS Commissariat général au développement durable

rythme de desserrement (négatif)  
Taille moyenne des ménages (hypothèse à partir de 2015)



*Une tendance au ralentissement du rythme de desserrement observé à l'échelle nationale (effet de seuil), à prendre en compte dans les scénarios prospectifs*

# La variation du parc vacant et de résidences secondaires

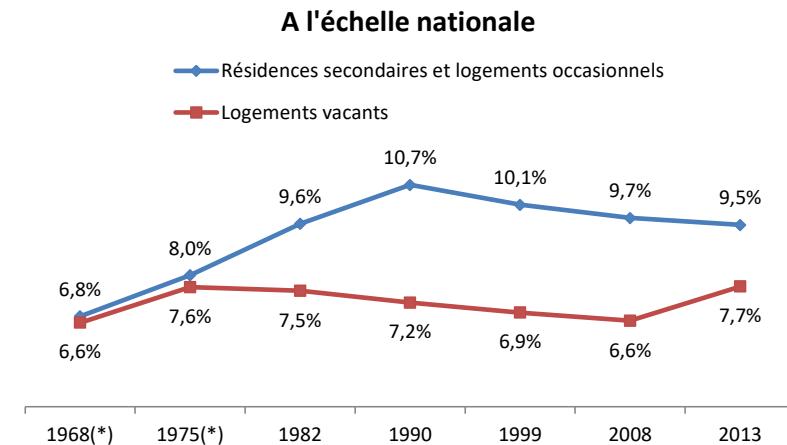
- À logements constants, une **progression du nombre de résidences secondaires et de logements vacants** conduit à une **réduction du nombre de résidences principales**.
- Ainsi, si on ne peut pas parler de « besoins » en résidences secondaires et en logements vacants, leurs variations impactent le Point Mort.

## Les logements vacants

- Les logements vacants ont un rôle dans le marché, ils servent notamment à assurer la **fluidité des échanges** (un taux de 5 à 7 % assure suffisamment de fluidité, en deçà il dénote une tension du marché).

## Les résidences secondaires

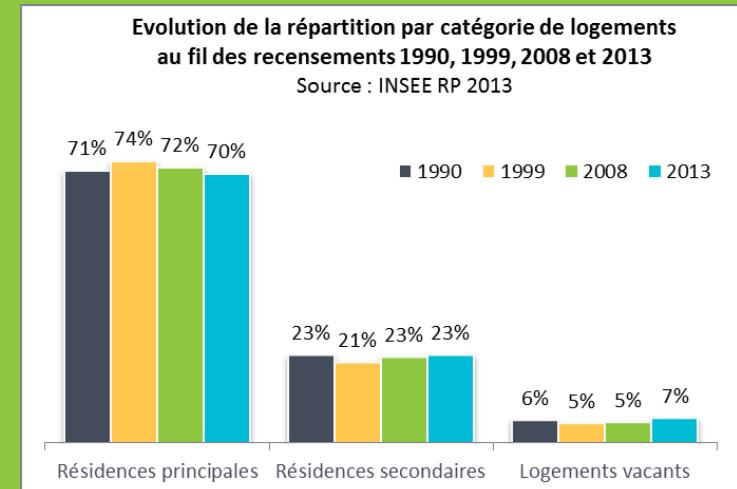
- Les résidences secondaires forment un **marché autonome** sur lequel on a peu de prise
- Secteur plutôt en déclin à l'échelle nationale



## Situation observée sur le territoire du SCoT

Une augmentation de la part des résidences secondaires et de la vacance sur les 3 derniers recensements.

Une baisse de la part des résidences principales qui voient tout de même leur nombre augmenter de manière plus conséquente sur la période.



# Qu'est ce que le renouvellement du parc?

Il s'agit du solde entre des **suppressions** (démolitions / changements d'usage) et des **créations de logements** (division de logements, changements d'usage) dans le parc existant (hors construction neuve).

- Si le renouvellement est **positif** : il existe un besoin de nouveaux logements pour compenser les suppressions :
  - Démolitions dans le cadre de projet ANRU / renouvellement de centres-anciens
  - Obsolescence du parc le plus ancien
  - Logements transformés en locaux commerciaux
- C'est la situation qui est généralement observée, car le parc le plus ancien et dégradé nécessite un renouvellement régulier
- Si le renouvellement est **négatif**, on constate la création spontanée de logements dans le parc existant, qui viennent répondre aux besoins
  - Divisions de logements,
  - Locaux commerciaux transformés en logements
- Ce qui traduit généralement une pression sur le parc (secteurs tendus).

## Situation observée sur le territoire du SCoT :

Le renouvellement est légèrement négatif en raison :

- De faibles actions de démolitions
- Des divisions de logements et changements de destination qui traduisent un marché tendu

# Le point mort passé 1999 - 2014

- Entre 1999 et 2014, la population a augmenté de 0,18% par an.
- 664 logements neufs** ont été construits par an, ce qui a permis de maintenir et accueillir une nouvelle population. Le point mort (587 lgts sur la période) se décompose comme suit :
  - ✓ **266 logements par an** devaient permettre de **répondre à la diminution de la taille moyenne des ménages**
  - ✓ Les besoins liés au renouvellement du parc représentent **-10 logements par an**
  - ✓ **La vacance a augmenté de 105 logements par an** : il s'agit d'autant de logements qui n'accueillent plus de population résidente
  - ✓ **Le parc de résidences secondaires a augmenté de 226 logements par an**

Construction neuve  
664 logements livrés par an entre 1999 et 2014

Hausse du nombre de rés. secondaires  
226 logements / an (39%)

Hausse du nombre de logements vacants  
105 logements / an (18%)

Baisse de la taille moyenne des ménages  
266 logements par an (45%)

Renouvellement du parc  
-10 logements par an (-2%)

Effet démographique  
77 logements / an

Point Mort  
1999 - 2014  
587 lgts/an

**Une hausse de la population (0,18%/an)**

# 1.2

## Les scénarios prospectifs

# Trois hypothèses de développement qui prennent en compte les spécificités infra-territoriales

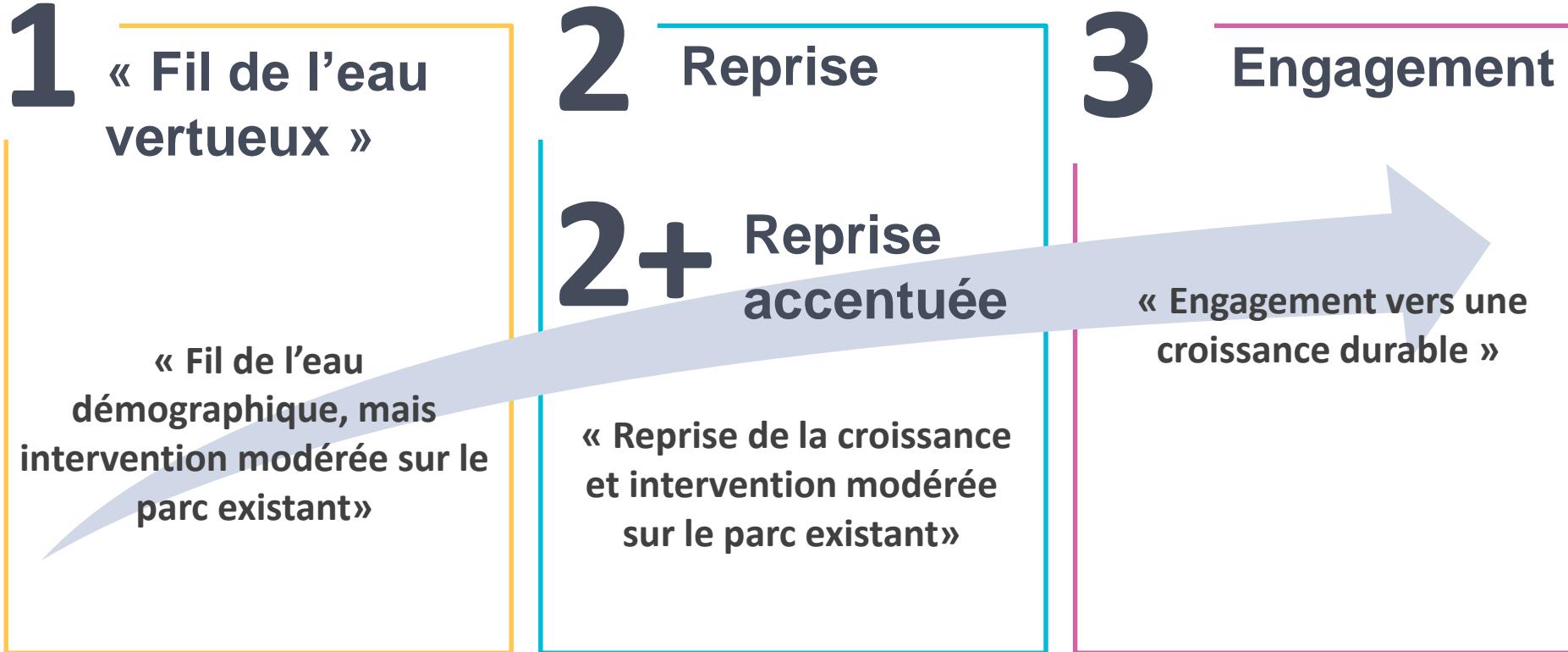
## Scénario : « Fil de l'eau »

→ En matière de démographie :

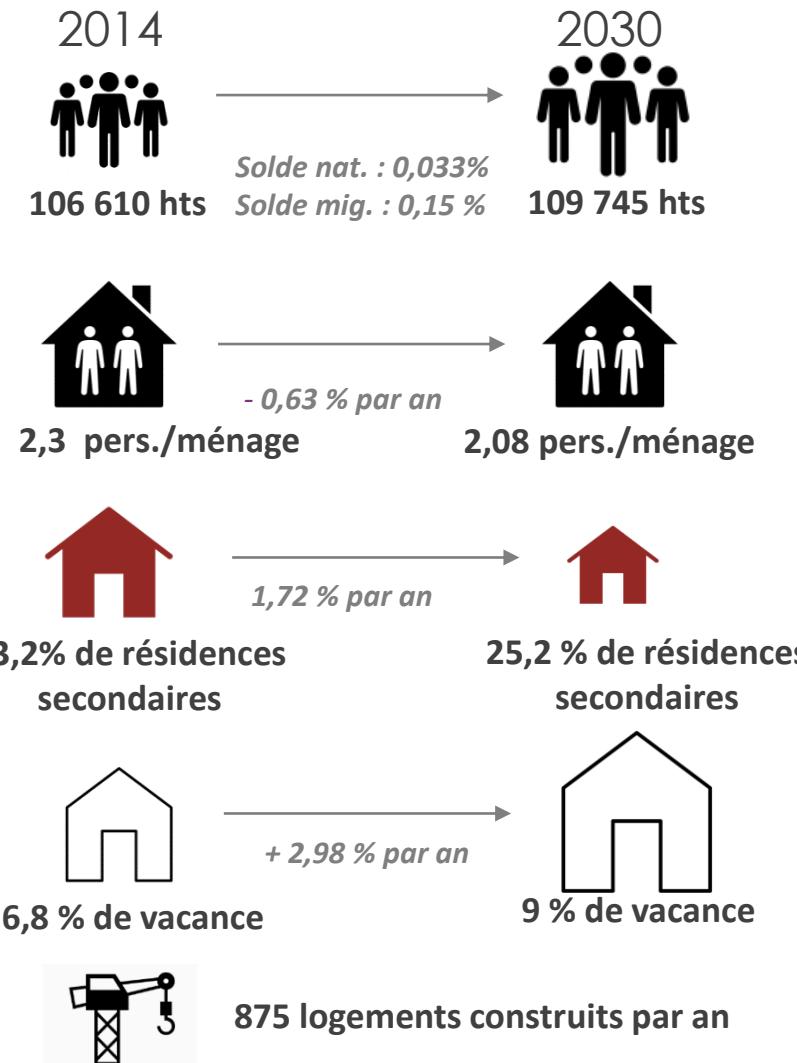
- Arrivées de population
- Solde naturel à l'équilibre
- Desserrement rapide des ménages

→ En matière d'habitat :

- Accentuation du phénomène de vacance
- Augmentation des résidences secondaires
- Renouvellement du parc négatif
- Construction neuve dynamique



# Scénario « Au fil de l'eau » : quelles conséquences de la poursuite des tendances actuelles ?



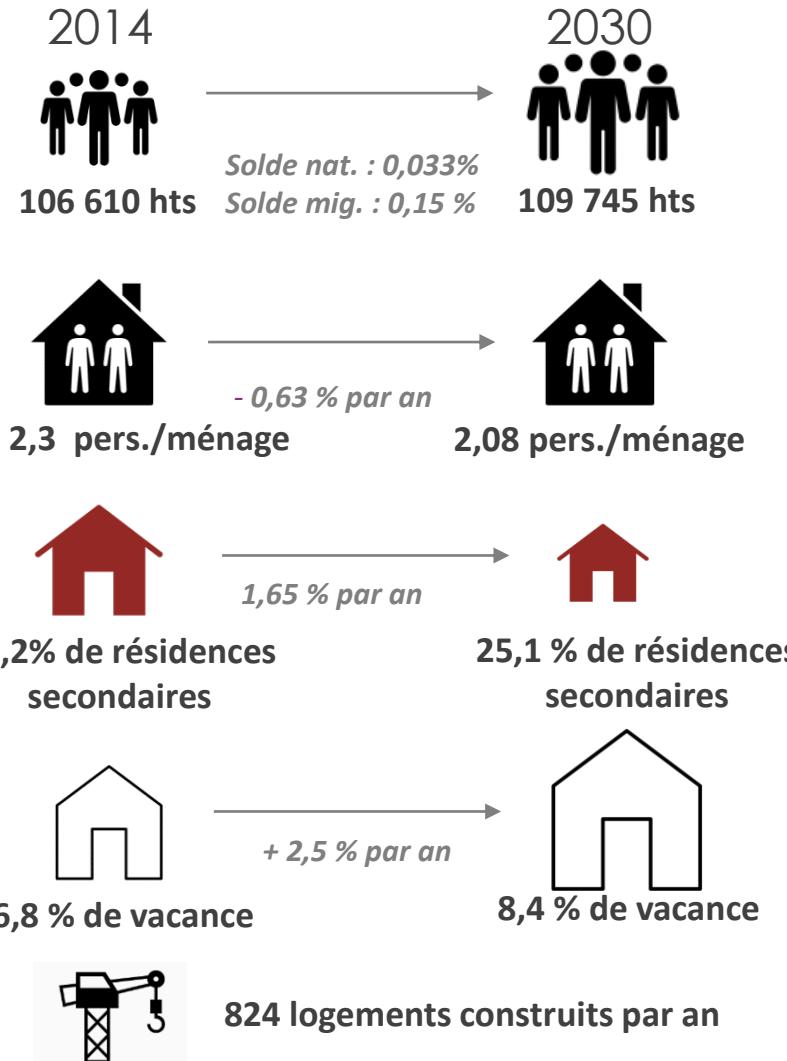
## Les hypothèses retenues à horizon 2030

- Des soldes naturel et migratoire positifs, suivant les tendances observées entre 1999 et 2014.
- Un rythme de desserrement des ménages très rapide, identique à celui observé sur la période passée.
- La poursuite des évolutions constatées sur les parcs de résidences secondaires et de logements vacants.

## Quelles conséquences attendues ?

- L'**augmentation de la population** se poursuit portée par des soldes naturel et migratoire positifs, avec un territoire qui accueillerait **3 135 habitants supplémentaires** en 2030.
- Un vieillissement qui se poursuit et se traduit par :
  - Un **desserrement des ménages rapide**, source de besoins en logements
- La poursuite de la **hausse du parc de résidences secondaires**, au détriment de la réponse aux besoins de la population principale
- Une **hausse de la vacance** qui franchit le seuil des 9 % des logements en 2030.

# Scénario 1 « Fil de l'eau vertueux » : poursuite des tendances actuelles, avec une intervention sur le parc existant



## Les hypothèses retenues à horizon 2030

- Des soldes naturel et migratoire positifs, suivant les tendances observées entre 1999 et 2014.
- Un rythme de desserrement des ménages très rapide, identique à celui observé sur la période passée.
- Une intervention sur le parc existant pour ralentir l'augmentation des parcs de résidences secondaires et de logements vacants.

## Quelles conséquences attendues ?

- L'augmentation de la population** se poursuit portée par des soldes naturel et migratoire positifs, avec un territoire qui accueillerait **3 135 habitants supplémentaires** en 2030.
- Un vieillissement qui se poursuit et se traduit par :
  - Un **desserrement des ménages rapide**, source de besoins en logements
- Un réinvestissement du parc existant :**
  - Un ralentissement de la **hausse du parc de résidences secondaires**, témoignant d'une volonté de rééquilibrage
  - Une vacance** qui augmente moins rapidement que sur le fil de l'eau signifiant une intervention sur le parc existant.
  - Un besoin en logements neufs moins important

# Scénario 1 « Fil de l'eau vertueux » : poursuite des tendances actuelles, avec une intervention sur le parc existant

## CA Baie de Somme

- Fil de l'eau :
  - Très faible évolution annuelle, voire nulle (+0,01%)
  - Légère hausse du solde naturel (+0,06%)
  - Solde migratoire légèrement négatif (0,05%)
  - Baisse de la taille des ménages (2,2 => 2 pers/ménage)
- Intervention sur le parc de logements :
  - Ralentissement de l'évolution de la vacance pour la stabiliser autour de 9,8 %

## CC Ponthieu-Marquenterre

- Fil de l'eau :
  - Évolution annuelle de +0,4% liée à un solde migratoire positif (+0,53%)
  - Baisse de la taille des ménages 2,4=>2,18 pers/ménage
- Intervention sur le parc de logements :
  - Ralentissement de l'évolution de la part des résidences secondaires (42,8% du parc, au lieu de 43,2% sans intervention)

## CC du Vimeu

- Fil de l'eau :
  - Faible évolution annuelle (+0,19%) lié au solde naturel (+0,14%)
  - Baisse de la taille des ménages 2,4 => 2,12
- Intervention sur le parc de logements :
  - Ralentissement de l'évolution de la vacance pour la stabiliser autour de 11,4 %

# Les premières incidences des scénario 1 « Fil de l'eau »



Consommation  
d'espace

- / Une artificialisation des espaces naturels **d'environ 17 hectares** au vue de l'augmentation des habitants (4 313 personnes)

- / Une baisse du potentiel agronomique des sols engendrant de possibles conflits d'usage

-- / Un littoral davantage artificialisé au sein du territoire



Paysages & TVB

--- / Des conséquences sur la trame verte et bleue, et l'identité paysagère et territoriale du territoire : pression accrue sur les espaces naturels de frange et de bordure d'agglomération

-- / Un risque de banalisation du paysage et perte d'identité pour le territoire (urbanisation en continu le long des routes, pertes des limites urbaines, habitat pavillonnaire standardisé) et des impacts en terme de vues, etc..



Ressource  
en eau

- / Des besoins supplémentaires en eau potable estimés à **470 m3/jour** liés au développement urbain

- / Une augmentation des eaux usées de **1003m3/jour** à traiter induisant potentiellement des pressions sur les équipements (réseaux, stations) existants et les milieux naturels récepteurs.

--- / Une urbanisation des sites et augmentation des sols imperméabilisés nécessitant le renforcement des précautions en matière de gestion des eaux pluviales

+ / D'autres secteurs moins impliqués permettent la préservation de la silhouette et des caractéristiques paysagères et urbaines

+ / Une opportunité d'introduction d'espace de nature en ville et de biodiversité

# Les premières incidences du scénario 1

- / Une augmentation des flux de déplacements induisant potentiellement une qualité de l'air (polluants atmosphériques) localement dégradée et de nouvelles nuisances sonores (PNB)
- / Des précautions à prendre dans le cadre des nouveaux aménagements dans les secteurs soumis aux risques inondations, de « mouvements de terrain » et aux risques technologiques
  - o / La présence de sites et sols pollués engendrant des risques supplémentaires mais pouvant aussi représenter une nouvelle opportunité



Risques  
nuisances

- / Entre 1 100 tonnes et 1 200 tonnes d'ordures ménagères résiduelles supplémentaires et autres types de déchets à collecter
- + / Peu de nuisances supplémentaires à attendre
- / Des volumes de déchets de chantier du BTP à prendre en compte.



Déchets

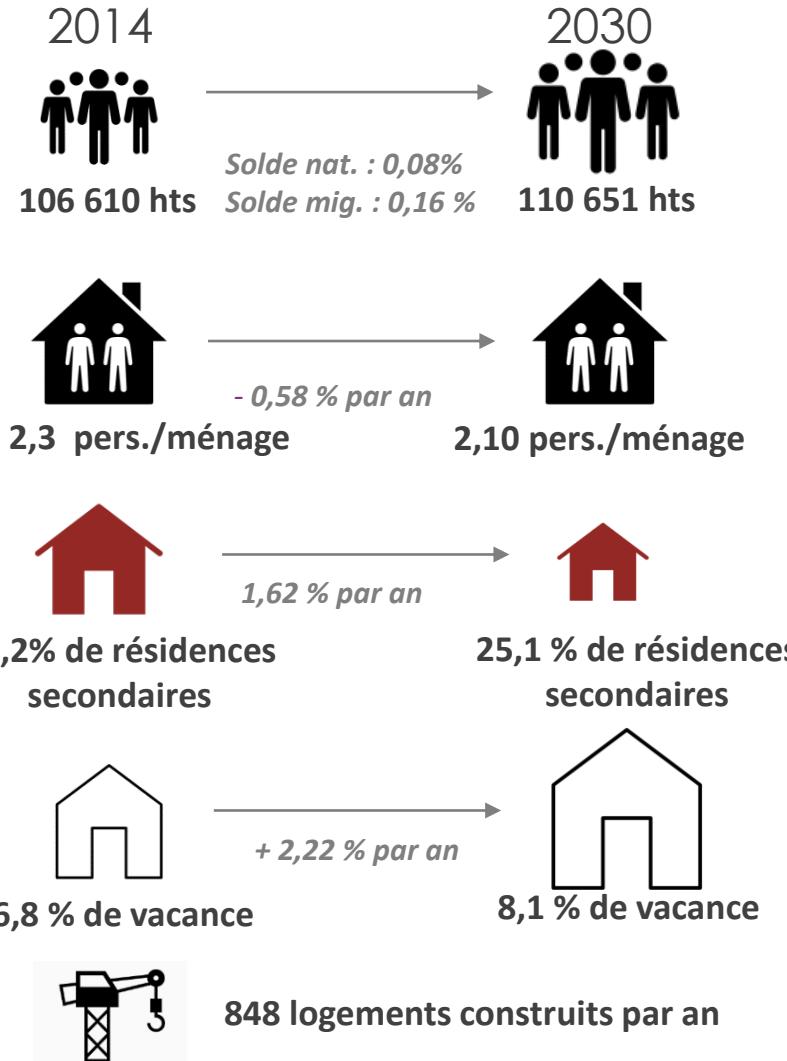


Performances  
énergétiques

- / Des besoins supplémentaires pour les nouveaux logements à bâtir bien malgré des normes et règles (RT, labels, etc.) qui devraient les limiter
- / Une augmentation de la population entraînant des flux supplémentaires localisés : des nouveaux besoins énergétiques et émissions de gaz à effet-de-serre

*En attente de l'analyse GES SCoT pour les données chiffrées*

# Scénario 2 « Reprise de la croissance et intervention modérée sur le parc »



## Les hypothèses retenues à horizon 2030

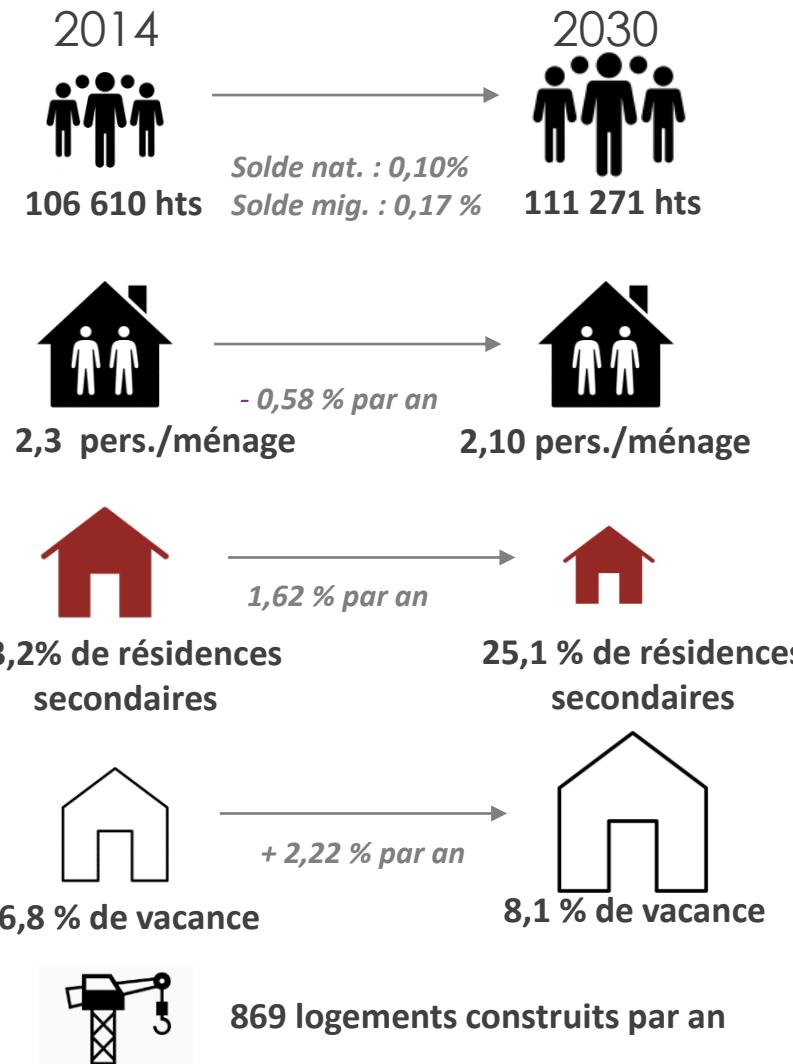
- Des soldes naturel et migratoire positifs et renforcés par rapport à ceux observées entre 1999 et 2014.
- Un rythme de desserrement des ménages qui ralentit, du fait d'une politique volontariste en matière d'attractivité auprès des familles.
- Un ralentissement des évolutions constatées sur les parcs de résidences secondaires et de logements vacants.



## Quelles conséquences attendues ?

- L'**augmentation de la population** se poursuit portée par des soldes naturel et migratoire positifs légèrement supérieurs, avec un territoire qui accueillerait **4 041 habitants supplémentaires** en 2030.
- Un **vieillissement de la population davantage contenu**, en lien avec un meilleur maintien / une plus grande attractivité des familles sur le territoire
- Un ralentissement de la **hausse du parc de résidences secondaires**, témoignant d'une volonté de rééquilibrage
- Une vacance** qui augmente moins rapidement que sur le fil de l'eau signifiant une intervention sur le parc existant.

# Scénario 2+ « Reprise accentuée de la croissance et intervention modérée sur le parc »



## Les hypothèses retenues à horizon 2030

- Des soldes naturel et migratoire positifs et renforcés par rapport à ceux observées entre 1999 et 2014 et le scénario démographique 2.
- Un rythme de desserrement des ménages qui ralentit, du fait d'une politique volontariste en matière d'attractivité auprès des familles.
- Un ralentissement des évolutions constatées sur les parcs de résidences secondaires et de logements vacants.

## Quelles conséquences attendues ?

- L'**augmentation de la population** est accentuée portée par des soldes naturel et migratoire positifs légèrement supérieurs, avec un territoire qui accueillerait **4 661 habitants supplémentaires** en 2030.
- Un **vieillissement de la population davantage contenu**, en lien avec un meilleur maintien / une plus grande attractivité des familles sur le territoire
- Un ralentissement de la **hausse du parc de résidences secondaires**, témoignant d'une volonté de rééquilibrage
- Une vacance** qui augmente moins rapidement que sur le fil de l'eau signifiant une intervention sur le parc existant.

# Scénario 2 « Reprise de la croissance et intervention modérée sur le parc »

## CA Baie de Somme

- Légère hausse du solde naturel qui passe à 0,07%
- Solde migratoire revenu à l'équilibre (0,02%) compte tenu d'une politique de l'habitat visant à fixer les ménages
- Ralentissement de la baisse de la taille des ménages
- Ralentissement de l'évolution de la vacance pour la stabiliser autour de 9 %
- Taux de renouvellement qui redevient positif (programme ANRU)

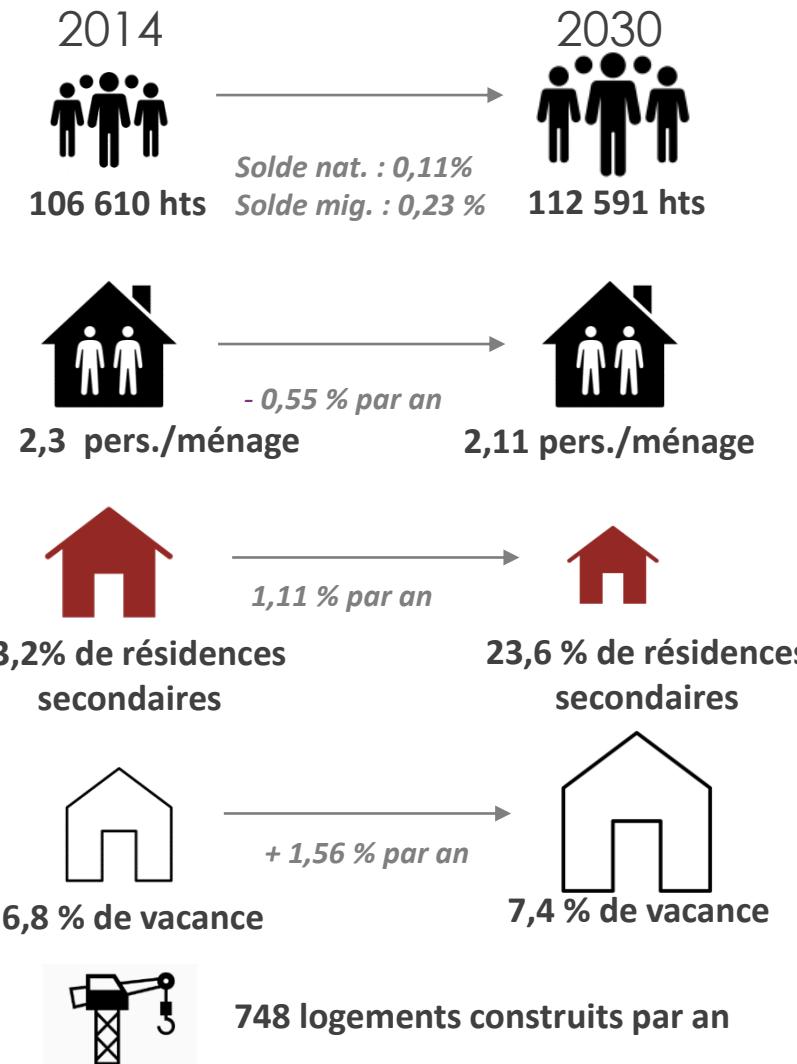
## CC Ponthieu-Marquenterre

- Légère hausse du solde naturel qui reste cependant négatif avec -0,05%
- Stabilisation du solde migratoire (0,53%) compte tenu d'une relance de l'attractivité sur le reste du territoire
- Léger ralentissement de la baisse de la taille des ménages
- Ralentissement de l'évolution des RS
- Légère augmentation du taux de vacance restant à un niveau bas (5,8%)
- Baisse du taux de renouvellement

## CC du Vimeu

- Stabilisation de la natalité avec un solde naturel à 0,15%
- Relance de l'attractivité induit par une stratégie immobilière à destination des familles
- Ralentissement de la baisse de la taille des ménages
- Forte intervention sur le parc vacant pour un taux qui se stabiliserautour de 10,9 %
- Stabilisation du taux de renouvellement (0,08%)

# Scénario « Engagement vers une croissance durable »



## Les hypothèses retenues à horizon 2030

- Des soldes naturel et migratoire positifs et renforcés par rapport au scénario « reprise ».
- Un rythme de desserrement des ménages qui ralentit, du fait d'une politique volontariste en matière d'attractivité auprès des familles.
- Un ralentissement de l'évolution du parc vacant et un parc de résidence secondaires contenu.



## Quelles conséquences attendues ?

- L'**augmentation de la population** se poursuit de manière plus soutenue que sur le scénario précédent, avec un territoire qui accueillerait **5 981 habitants supplémentaires** en 2030.
- Un **vieillissement de la population davantage contenu**, en lien avec un meilleur maintien / une plus grande attractivité des familles sur le territoire
- Un **parc de résidences secondaires contenu** à 23,6%, soit une évolution de 183 unités/ an
- Une vacance** qui augmente moins rapidement pour se stabiliser en dessous des 8%.

# Scénario « Engagement vers une croissance durable »

## CA Baie de Somme

- **Une hausse du solde naturel** qui passe à 0,13%
- **Solde migratoire devenu positif (0,05%)** compte tenu d'une politique de l'habitat visant à accueillir les ménages
- **Ralentissement de la baisse de la taille des ménages**
- **Important ralentissement de l'évolution de la vacance pour la stabiliser autour de 8%**
- **Taux de renouvellement qui redevient positif** (programme ANRU)

## CC Ponthieu-Marquenterre

- **Une hausse du solde naturel** qui devient positif avec 0,05%
- **Stabilisation du solde migratoire (0,53%)** compte tenu d'une relance de l'attractivité sur le reste du territoire
- **Ralentissement de la baisse de la taille des ménages**
- **Forte intervention sur les RS** (maintient du taux)
- **Légère augmentation du taux de vacance restant à un niveau bas (6,1 %)**
- **Baisse du taux de renouvellement**

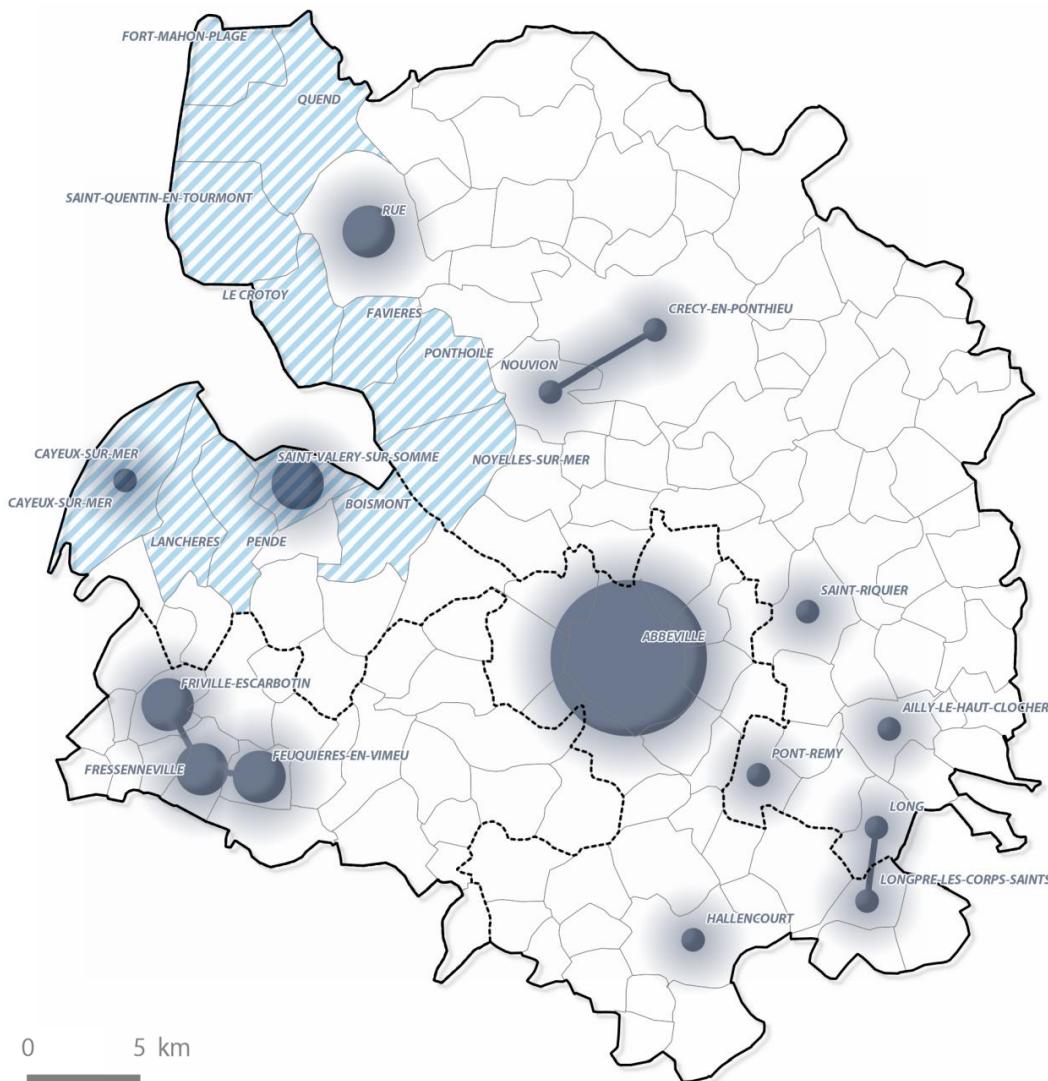
## CC du Vimeu

- **Renforcement de la natalité 0,20%**
- **Une attractivité renforcée (0,15%)** induit par une stratégie immobilière à destination des familles
- **Ralentissement de la baisse de la taille des ménages (-0,6%)**
- **Forte intervention sur le parc vacant** pour un taux qui se stabiliseraient autour de 9,3 %
- **Stabilisation du taux de renouvellement (0,08%)**

# 1.3

**Les prémisses d'une  
réflexion spatialisée**

# L'armature territoriale du SCoT



- Limites du SCoT
- Limites d'EPCI
- Limites de communes
- Polarités**
  - Pôle de proximité
  - Pôle relais
  - Pôle structurant
  - Polarité multicomunale
- Spécificités littorales

# Le développement passé (depuis 1999) : quelles réalités spatiales ?

	BS3V	CA Baie de Somme	CC Ponthieu Marquenterre	CC du Vimeu
Démographie	+ 2 892 hab.	2,73% des habitants Soit + 79 hab.	74,6% des habitants Soit + 2 159 hab.	22,6% des habitants Soit + 654 hab.
Logements	+ 10 112 logt.	61,6% des logt. Soit + 3 986 logt.	27,6% des logt. Soit + 4 506 logt.	10,8% des habitants Soit + 1 621 logt.
Effets de polarisation	Forte	52,5% des nouvelles constructions sur 3 communes (Abbeville, Saint-Valery/Somme et Cayeux)	48,5% des nouvelles constructions sur 3 communes (Le Crotoy, Quend et Fort-Mahon)	40,9% des nouvelles constructions sur 2 communes (Friville-Escarbotin et Feuquières en Vimeu)
Logique de développement de l'habitat sur les 10 dernières années		Environ 70% en intensification	Environ 61% en intensification	Environ 62% en intensification

# Le développement futur : quelle volonté, quelle stratégie?

- Rééquilibrer l'activité de la construction neuve et la croissance démographique entre EPCI
- Encadrer le phénomène de « sur-polarisation » en s'appuyant sur des objectifs différenciés par polarités
- Afficher un objectif optimisation foncière par EPCI (en fonction de leur capacité effective) pour limiter l'étalement urbain

## Propositions

Ventilation  
EPCI/Secteur Géo/ polarité

Ventilation  
EPCI / polarité

Ventilation  
EPCI / secteurs  
littoral-avant-littoral /  
polarité

Répartition pondérée au poids démographique des communes  
→ Conforter la structure actuelle

Répartition pour assurer un rééquilibrage territoriale  
→ Limiter les décrochage et les effets de « sur polarisation ».

# 1.4

## L'Evaluation Environnementale

# LA DEMARCHE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES) DU SCOT

Une démarche de conseil et d'appui méthodologique itérative qui porte de multiples intérêts

- L'Evaluation Environnementale Stratégique (EES) requise par la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programme dont les SCoT
  - Un outil d'aide à la décision et à l'intégration des enjeux environnementaux dans le SCoT avec plusieurs objectifs:
    - Participation à la définition de la stratégie territoriale dans le but d'amoindrir les incidences sur l'environnement: Bilan complet des potentialités et des contraintes du territoire vis-à-vis de chaque thématique environnementale, enjeux environnementaux et transversaux, incidences, solutions alternatives et mesures (ERC)...
    - Contribuer à la bonne information du public et faciliter la participation: animation sur les enjeux de demain, débats, ateliers de définitions des actions;
    - Eclairer l'Autorité qui arrête le SCoT sur la décision à prendre.
- Une démarche transversale, (l'ensemble des composantes de l'environnement), prospective (prise en compte les évolutions induites par le projet, à long terme), territorialisée et itérative.

# LA DEMARCHE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES) DU SCOT

## La consommation d'espace

### Point méthodologique

- Pour calculer la consommation d'espace, le rythme d'artificialisation pris est de 42,1 ha/an pour le territoire du SCoT (diagnostic SCoT BS3V).
- 9,5 logements pour 1 ha ((diagnostic SCoT BS3V). ➔ 1 logement consomme environ 0,1 ha
- Les scénarios se basent sur une moyenne de consommation d'espace de 40m<sup>2</sup> par personne/an (moyenne française/ personne - DREAL 2013) puisqu'un travail sera porté à limiter la consommation foncière
- Prise en compte du travail sur la vacance et le parc des résidences secondaires : logements ou taux retenus dans les scénarios.

Consommation d'espace	Etat actuel	Scnáriо 1: Fil de l'eau	Scnáriо 1 vertueux	Scnáriо 2: reprise	Scnáriо 3: reprise +	Scnáriо 4: Engagement
Habitants supplémentaires	0	3135	3135	4041	4661	5981
Logements supplémentaires / Etat actuel	0	11676	12963	12632	12922	11146
Ha consommés 2017_2030/ rythme artificialisation	/	547	547	547	547	547
Ha consommés 2017_2030/ logements construits	/	1168	1296	1263	1292	1115
Différence logements vacants ou résidences sec supplémentaire/fil de l'eau	/	26836	-713	-1092	-1092	-3199
Economie de terre en ha	/	/	71,3	109,2	109,2	319,9
Total consommation d'espace 2017-2030 (ha) / rythme artificialisation	/		476	438	438	227
Total consommation d'espace 2017-2030 (ha) / lgmts construits	/		1225	1154	1183	795

### Principales incidences

- /- Une artificialisation des espaces naturels comprise entre par an au vue de l'augmentation des habitants (XX personnes)
- +/- Un travail sur la vacance et les résidences secondaires qui permet de limiter la consommation d'espace entre XX et XX ha
- /- Une baisse du potentiel agronomique des sols engendrant de possibles conflits d'usage
- /- Un littoral davantage artificialisé au sein du territoire

# LA DEMARCHE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES) DU SCOT

## Paysage, Patrimoine et Trame Verte et Bleue

### Point méthodologique

- **Analyse qualitative** de l'évolution du paysage, du patrimoine et de la trame verte et bleue compte tenu du scénario au fil de l'eau et des évolutions attendues concernant:
  - ✓ La démographie
  - ✓ Les constructions
  - ✓ La reconquête du bâti vacant et des résidences secondaires (*limitation de l'imperméabilisation des sols*)



### Principales incidences

#### Paysages & TVB

- - - / Des conséquences sur la trame verte et bleue, et l'identité paysagère et territoriale du territoire : **pression accrue sur les espaces naturels** de frange et de bordure d'agglomération

- - - / Un **risque de banalisation du paysage et perte d'identité pour le territoire** (urbanisation en continu le long des routes, pertes des limites urbaines, habitat pavillonnaire standardisé) et des impacts en terme de vues, etc..

+ / D'autres secteurs moins impliqués permettent la **préservation de la silhouette et des caractéristiques paysagères et urbaines**

+ / Une **opportunité d'introduction d'espace de nature en ville et de biodiversité**

# LA DEMARCHE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES) DU SCOT

## La gestion des déchets

### Point méthodologique

- L'évolution des tonnages des ordures ménagères est une variable du nombre d'habitants supplémentaires et de la baisse tendancielle de la collecte objectivement fixée sur une période donnée.*
- Deux calculs ont été réalisés selon deux variables différentes :*
  - > hypothèse de 299 kg/hab/an qui se rapproche au mieux de la moyenne de l'ensemble du territoire SCoT avec une tendance à la baisse fixée à 7 % selon les objectifs minimums relatifs aux PLPD en vigueur sur le territoire,*
  - > hypothèse de 299 kg/hab/an qui se rapproche au mieux de la moyenne de production de déchets du territoire SCoT avec une tendance à la baisse fixées selon les objectifs nationaux issus de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTEPCV).*

Déchets	Etat actuel	Scenario 1 Fil de l'eau	Scenario 1 vertueux	Scénario 2 reprise	Scénario 3: reprise +	Scénario 4 Engagement
Habitants supplémentaires	0	3135	3135	4041	4661	5981
Tonnages d'OMR supplémentaires	0	937	937	1208	1394	1788
Tonnages supplémentaires avec baisse de 7%	0	872	872	1124	1296	1663
Tonnages supplémentaires avec baisse de 10%	0	844	844	1087	1254	1609

### Principales incidences

- / Entre 844 tonnes et 1788 tonnes d'ordures ménagères résiduelles** supplémentaires et autres types de déchets à collecter
- + / Peu de nuisances supplémentaires** à attendre
- / Des volumes de déchets de chantier du BTP** à prendre en compte
- + / Une rationalisation et une adaptation** des collectes à l'échelle des territoires selon les scénarios

# LA DEMARCHE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES) DU SCOT

## La gestion de la ressource en eau

### Point méthodologique

- **Analyse quantitative des besoins en eau potable et rejets des effluents.**
- Pour le calcul des effets des scénarios sur la gestion des eaux usées, le chiffre de production moyenne nationale d'effluents de 320L/habitant/jour a été utilisé.
- Pour la production d'eau potable, la moyenne nationale est également considérée, à savoir 150L/habitant/jour.

Eau potable et eaux usées	Etat actuel	Scenario 1 Fil de l'eau	Scenario 1 vertueux	Scénario 2 reprise	Scénario 3 reprise +	Scénario 4 Engagement
Habitants supplémentaires	0	3135	3135	4041	4661	5981
Besoins supplémentaires en eau potable en m3/j	0	470	470	606	699	897
Effluents supplémentaires à traiter m3/j	0	1003	1003	1293	1492	1914

### Principales incidences

- - - / Des besoins supplémentaires en eau potable liés au développement urbain compris entre **470 et 897 m3/jour**
- - - / Une augmentation des eaux usées comprise entre **1003 et 1914 m3/jour** à traiter induisant potentiellement des pressions sur les équipements (réseaux, stations) existants et les milieux naturels récepteurs
- / Une urbanisation des sites et augmentation des sols imperméabilisés
- ++ / Une volonté de limiter les constructions en extension urbaine

# LA DEMARCHE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES) DU SCOT

## L'énergie et émissions de GES

En attente de GES SCOT

### Point méthodologique

- Analyse quantitative des consommations supplémentaires énergétiques**
- ✓ La consommation énergétique supplémentaire (compte tenu de l'augmentation de la population) est calculée à partir de la consommation **moyenne par habitant** du territoire évaluée à 2,7 tep par an, soit 31 MWh par an.
- ✓ Une consommation moyenne de 17 MWh par logement (selon les données d'une étude du Commissariat général du développement durable) permet le calcul de la consommation énergétique induite par les logements supplémentaires.
- Analyse quantitative des émissions de gaz à effet-de-serre selon la simulation « GES SCOT » du CERTU

Consommations énergétiques	Etat actuel	Scenario 1 Fil de l'eau	Scenario 1 vertueux	Scénario 2 reprise	Scénario 3 reprise +	scénario 4 Engagement
Habitants supplémentaires	0	3135	3135	4041	4661	5981
Nombre de logements supplémentaires	0	11 676	12 963	12 632	12 922	11 146
Mode de développement	0	Extension	Extension	Ext/Ren	Ext/Ren	
Consommations énergétiques supplémentaires MWh/ an (habitant)	0	97185	97185	125271	144491	185411
Consommations énergétiques supplémentaires MWh/an	0	198492	220371	214744	219674	189482

### Principales incidences

- / Des besoins énergétiques supplémentaires compris entre **97 et 189 GWh** pour les nouveaux logements à bâtir bien malgré des normes et règles (RT, labels, etc.) qui devraient les limiter
- - / Une augmentation de la population entraînant des **flux motorisés supplémentaires** localisés : des nouveaux besoins énergétiques et émissions de gaz à effet-de-serre
- + / Des projets urbains présentant l'opportunité d'engager le territoire vers l'exemplarité énergétique des nouvelles constructions, vers la diversification du mix énergétique, etc

# LA DEMARCHE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES) DU SCOT

## Risques et nuisances

### Point méthodologique

- **Analyse qualitative** de l'évolution des risques et des nuisances compte tenu du scénario au fil de l'eau et des évolutions attendues concernant:
  - ✓ La population
  - ✓ Les constructions
  - ✓ La reconquête du bâti vacant et des résidences secondaires (*limitation de l'imperméabilisation des sols*)

### Principales incidences



Risques  
nuisances

- - - / Une **augmentation des flux de déplacements** induisant potentiellement une **qualité de l'air** (polluants atmosphériques) **localement dégradée** et de nouvelles nuisances sonores (PNB)
- / Des précautions à prendre dans le cadre des **nouveaux aménagements dans les secteurs soumis aux risques inondations**, de « mouvements de terrain » et aux risques technologiques
- o / La **présence de sites et sols pollués** engendrant des risques supplémentaires mais pouvant aussi représenter une nouvelle opportunité

# Des mesures à affirmer quelques soit le scénario retenu...



> Affirmer la protection des entités naturelles et agricoles du territoire : coupures d'urbanisation, perspectives visuelles remarquables, réservoirs et corridors de biodiversité, etc... et garantir l'intégrité écologique des différents milieux du territoire en maintenant les fonctions essentielles des éléments de la trame verte et bleue



> Atténuer les ruptures existantes et assurer l'intégration paysagère des projets en déclinant des principes qualitatifs autour des formes urbaines, densité, architecture, franges avec les espaces voisins, etc.



> Etudier les opportunités de renforcer les performances énergétiques du bâti : rénovation énergétique des bâtiments existants, mise en œuvre des principes du bioclimatisme lors des nouveaux projets, secteurs de performances renforcées, etc

> Favoriser la poursuite de développement du mix énergétique

> Valoriser les déplacements alternatifs



> Encourager la réduction de la consommation d'eau potable et s'assurer des capacités de réseaux et de traitement avant la réalisation de tout nouveau projet

> Prévoir les aménagements nécessaires pour la bonne collecte des déchets, le tri, etc et accentuer les efforts de sensibilisation pour réduire les volumes produits et développer la valorisation

> Identifier et soutenir des filières locales de matériaux



> S'assurer de la réduction de la vulnérabilité au regard des risques et nuisances malgré l'accueil de population et d'emplois



**Des questions, précisions ?**